

MAIRIE
de
LORRY-MARDIGNY



COMMUNE DE LORRY-MARDIGNY

Avis de prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Par délibération en date du 30 novembre 2015, le Conseil Municipal a décidé de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Conformément au code de l'urbanisme, une concertation avec la population sera organisée ; elle se déroulera de la façon suivante :

- ouverture d'un registre en mairie pour y consigner les observations,
- informations sur le projet dans le bulletin municipal ou bulletins d'information spécifiques et sur le site internet de la commune

Le Maire,
Philippe HARDY